

# Compte rendu Réunion Impact pratique canyon

23 février 2010  
FFS : Lyon, 28 rue Delandine

Présents : François Hausherr (PRNSN), Claire Lagache (CTN FFS), Norbert Apicella (CTN FFME), Didier Cailhol (commission scientifique FFS)

Excusé : Luc Jourjon, FFCAM

## Contextualisation :

Suite à la dernière réunion CCI, du 5 janvier dernier, il est ressorti que le travail sur les protocoles d'étude d'impact est incontournable pour pouvoir apporter des arguments opposables aux différentes études environnementales, qui sont souvent orientées et incomplètes.

## 1 Études d'incidences :

Préambule de François Hausherr pour différencier étude d'impact et évaluation d'incidence :

- un protocole pour les études d'impact est une procédure liée à une activité permanente ou une installation sur un site Natura 2000. Les effets, significatifs, sont quantifiés et prouvés.
- l'évaluation des incidences aborde les effets **potentiels** d'une activité sur l'habitat et les espèces d'un site.

Le constat est fait dans les problèmes d'accès aux sites de pratique, du recours de plus en plus fréquent des arguments d'impacts environnementaux pour interdire la pratique (en favorisant le principe de précaution plutôt que de mettre en place une concertation).

Le groupe ressources national sur les Espaces, sites et itinéraires : GRESI, souhaite identifier les modalités de mise en œuvre d'une évaluation d'incidences des SN.

## 2 Présentation de la méthodologie PEIPSEK

Le projet de protocole d'étude d'impact peut s'appuyer sur une étude déjà existante en spéléo : la Méthode Peipsek, présentée par Didier Cailhol :

### **PEIPSEK : Protocole d'Étude d'Impact de la Pratique Spéléologique sur les Eaux Karstiques :**

Cette méthode passe par :

- la réalisation d'un état « initial » du site, avec la détermination de ses vulnérabilités et capacités auto-épuratrices, et des activités potentiellement polluantes sur l'ensemble du bassin de risque qu'il importera de délimiter ;



**ffme**

fédération  
française  
de la montagne  
et de l'escalade



fédération  
française  
de spéléologie



La notion de bassin de risque est importante : on prend en compte l'environnement et les effets de cet environnement proche sur le milieu étudié, permettant par la suite de relativiser l'impact direct avec les autres impacts cumulés.

- la mise en œuvre d'un protocole de mesures et observations de terrain qui permette de qualifier les différents facteurs à prendre en compte pour évaluer l'incidence de l'activité.
- L'établissement de propositions pour définir des modalités de pratique qui permettent une incidence minimale sur l'ensemble du site (détermination éventuelle d'un seuil critique de fréquentation selon les périodes de l'année, modification d'itinéraire, de techniques de progression).

Cet outil méthodologique pour être mis en œuvre, doit comporter des campagnes de mesures associant les structures gestionnaires, un laboratoire ou un bureau d'étude spécialisé et les pratiquants issus des clubs locaux.

Ces batteries de mesures et observations devront être réalisées dans différentes conditions hydrologiques afin d'obtenir des résultats significatifs et la caractérisation objective du système.

Aspects à prendre en compte :

- Présence des différents acteurs environnementalistes et du sport au départ de l'étude.
- Analyses et suivi
- Préciser les éléments qualitatifs :
  - Physico chimie
  - Surface de végétaux
  - densité de population
  - surface stratigraphique
  - indices bio-indicateurs

Cette méthodologie PEIPSEIK, sera présentée au ministère des sports, lors de la prochaine réunion du groupe GRESI (1<sup>er</sup> avril 2011), comme exemple de méthode d'engagement d'une Evaluation d'Incidences (E.I.), en amont de l'E.I. elle-même.

### 3 Protocole d'étude d'impact en canyon

Pour le protocole d'étude d'impact canyon, des propositions ont été émises :

- le parc naturel régional du Verdon est en pleine réflexion et concertation. Un groupe de travail est constitué pour travailler sur les seuils de fréquentation en canyon, une autre étude va porter sur le piétinement du milieu aquatique. La CCI pourrait envisager de se rapprocher du Verdon pour utiliser le canyon comme territoire d'expérimentation. En Corse, une étude a été lancée, il serait souhaitable d'identifier et de se rapprocher du porteur de projet en ayant pour objectif d'utiliser des canyons Corse également comme terrain d'expérimentation (François s'en occupe).
- Concernant la mobilisation de moyens financiers, le ministère de l'écologie et celui des sports peuvent être sollicités.
- Ces études d'impacts peuvent être incluses dans les Chartes de PNR, comprenant une aide financière

**ffme**

fédération  
française  
de la montagne  
et de l'escalade



fédération  
française  
de spéléologie



club alpin français  
fédération  
française  
des clubs alpins  
et de montagne

- Il peut être envisageable d'utiliser des crédits CNDS pour mise en place des études.
- Proposition de solliciter un stagiaire en master environnement, géographie ou STAPS sur les évaluations des incidences des sports de nature pilotage CCI ou fédérations (sujet de mémoire).

## 4 Point sur l'OPAESI

### 1. présentation :

- Base de données de gestion des sites et incidences pour le canyon
- Aspect d'alerte sur les sites
- Outil pour les gestionnaires des sites et de l'activité.
- Pour les représentants des comités départementaux et les structures ressources (pro etc.)
- Niveau d'accès différents d'Eco veille : ouvert à tous pour donner des alertes ou consulter des infos d'accès.

### 2. Données :

- Foncière
- réglementaire
- environnementale
- conflits d'usage

Il semble nécessaire de compléter les items de l'OPAESI sur les caractéristiques environnementales et sur la biodiversité et d'ajouter un moyen de contrôle de l'évolution des espèces et des habitats.

L'ouverture de l'OPAESI sur les autres sports de nature pose quelques problématiques :

- Définition des champs transverses pour les différentes activités sportives de nature.
- Gestion des bases de données : comment gérer un regroupement vers le PNRSN, comme envisagé ? Est ce que le site FFME est compatible avec les autres organisations ?
- Est-ce que l'outil peut être transférable vers les autres fédérations.

Infos sur l'avancé des autres fédérations de sports de nature :

- La randonnée pédestre travaille sur une base de données accidentologie et classement de difficultés des sites.



**ffme**

fédération  
française  
de la montagne  
et de l'escalade



fédération  
française  
de spéléologie



**club alpin français**  
fédération  
française  
des clubs alpins  
et de montagne